

# Rapport 2013



© Lignum

Saisissant de beauté et objet de la visite du 27 novembre 2013, le pavillon aux ours du parc Dählhölzli à Berne a été réalisé en 2012. Il est lauréat or du Prix Lignum Suisse 2012, c'est-à-dire le plus beau bâtiment en bois de ces 5 dernières années.

## Table des matières

1. Le mot du Président .....	3
2. Activités 2013 .....	4
2.1 Assemblée annuelle 2013 .....	4
2.2 Mandat cantonal « Promotion du bois » 2010-2013 .....	6
2.2.1 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil .....	6
2.2.3 Fiches de référence .....	7
2.2.4 Incitation à construire en bois .....	7
2.2.5 Couverture de fête en bois .....	10
2.3 Traverses en bois des CJ .....	10
2.4 Communication .....	10
2.5 Visites du 27 novembre 2013 .....	10
2.6 Apéros-bois .....	11
2.7 Communautés d'actions régionales (CAR) .....	11
2.9 Divers .....	11
2.10 Remerciements .....	12
3. Finances .....	12
3.1 Compte d'exploitation 2013 et budget 2014 .....	12
3.2 Bilan au 31 décembre 2013 .....	13
3.3 Rapport des vérificateurs .....	13
4. Programme d'activités 2014 .....	14
5. Organes de Lignum Jura .....	16

Le présent rapport a été distribué aux membres de Lignum Jura en février 2014 avec Swisswood, le crayon Caran d'Ache réalisé avec la collaboration du groupe Corbat, en bois suisse (hêtre traité thermiquement).

Lignum Jura promeut l'utilisation du bois suisse. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.



## 1. Le mot du Président

Notre association représente et défend les intérêts de la filière du bois. Elle constate avec satisfaction que l'utilisation du bois dans la construction continue à progresser. Cependant, nous devons constater que ce développement se réalise en bonne partie en bois étranger, au détriment de l'exploitation forestière indigène. Les propriétaires de forêts ont des difficultés importantes pour vendre leur bois et l'exploitation de la forêt manque de travail. Par exemple, la part des feuillus dans les forêts suisses ne cesse de progresser, alors que les débouchés pour ces essences et leur rentabilité s'amenuisent. En Suisse, la production de bois ronds de feuillus a ainsi reculé de plus de 40% durant la dernière décennie.

Notre objectif est donc de poursuivre la mise en valeur des qualités objectives et subjectives de nos bois, sous tous les angles possibles, du développement durable à la stricte comparaison des prix. Le consommateur est de plus en plus sensible au développement durable et à l'utilisation du bois indigène. Les innovations technologiques se succèdent les unes aux autres.

Le bois-énergie est en constant développement et de nouvelles tendances se dessinent : les prix augmentent et le bois indigène de 2<sup>e</sup> qualité s'écoule dorénavant plutôt dans la filière énergétique que dans la construction.

Nous avons initié au niveau romand une démarche d'analyse de prix comparant les prix de construction du bois suisse et du bois importé. Nous pouvons conclure que l'effort financier pour utiliser du bois suisse est très raisonnable.

Nous avons recherché des réponses claires aux questions se posant aux maîtres d'ouvrages publics qui veulent donner la chance à leur bois dans le cadre contraignant des marchés publics. Aujourd'hui, nous avons des propositions concrètes à transmettre à nos autorités qui leur permettront de valoriser leur matière première.

Nous allons poursuivre nos démarches d'information auprès du grand public sur le sujet de l'utilisation de nos ressources locales. Nous rappellerons les arguments décisifs qui déclencheront le choix du bois suisse (COBS) auprès des maîtres d'ouvrages, qu'ils soient publics ou privés.

Tous les acteurs de la filière sont invités à participer à cette dynamique. Parmi ces acteurs, les menuisiers, charpentiers, ingénieurs, architectes en sont les ambassadeurs incontournables. Nous comptons sur leur soutien.

Nous sommes persuadés que la conviction profonde qui nous habite peut être partagée par l'ensemble des décideurs.

Jean-Marc Heusler

## 2. Activités 2013

Le comité a siégé à 4 reprises en 2013, traitant tous les sujets présentés dans le présent rapport annuel.

### 2.1 Assemblée annuelle 2013

L'assemblée générale a eu lieu vendredi 21 mars, au Noirmont. Elle était précédée de la visite des bâtiments des entreprises Orolux et Detech. 30 personnes bénéficient de l'occasion unique de visiter ces magnifiques constructions de très grande qualité. La visite est menée par MM. Jacques Loichat, directeur d'Orolux, et Philippe Langel, architecte. Les visiteurs peuvent apprécier en particulier les halles de production et l'ancienne ferme réhabilitée de façon impressionnante (Detech SA, voir la photo).



Philippe. Langel SA architecte dipl EPFL/SIA

### Procès-verbal de l'assemblée Lignum Jura du 21 mars 2013 au Noirmont

La 28<sup>e</sup> assemblée générale a lieu dans la cafeteria de Detech SA. Le rapport d'activité 2012 comprenant les différents points à l'ordre du jour a été remis avec l'invitation à la séance.

#### 1. Ouverture, désignation des scrutateurs

M. le président J.-M. Heusler accueille les 23 personnes présentes. Il salue M. P. Eschmann, chef du domaine Forêts à l'Office cantonal de l'environnement, M. J.-B. Feller, directeur de la Division artisanale du CEJEF, M. R. Gigon du Franc-Montagnard, M. P. Langel, Messieurs les membres du comité G. Willemin, J. Comte, F. Girardin, J.-F. Rollat, F. Jeannerat, C. Brosy, Mesdames et Messieurs les représentants des associations fondatrices, invitées et sœurs, et les personnes présentes M. Brulhart, F. Rebetez, M. Oeuvray, J. Jobin, P. Turberg, F. Nicol, J.-M. Péquignot, G. Studer, J.-F. Debarnot, J. Oppliger, Y. Tendon et R. Cerf.

Les personnes, institutions, sociétés et communes suivantes se sont excusées: M. A Lachat, président du Parlement jurassien, M. le Ministre P. Receveur, chef du Département de l'environnement et de l'équipement, M. Mariniello, architecte cantonal, ECA Jura par son directeur M. F.-X. Boillat et Mme M. Paupe, CCIJ par son directeur M. J.-F. Gerber, AJEF, par son directeur M. D. Adatte, Lignum Jura bernois, par son président M. P. Minder et son secrétaire M. C. Gassmann, Energie-bois Interjura, M. M. Ackermann, membre du comité, entreprise RWB Jura SA, MM. P. Mazzarini, R. Quelo, M. Sollberger, communes de Grandfontaine, St-Brais, Courgenay, Courrendlin, Courchapoix, Muriaux, Courtedoux, Courchavon, Basse-Allaine, Fahy, Cornol, Alle, Pleigne, Fontenais, Boncourt.

L'ordre du jour est accepté.

MM. J.-F. Rollat et G. Willemin sont désignés comme scrutateurs.

### **2. Procès-verbal de l'assemblée du 30 mars 2012 à Delémont**

Le procès-verbal figurant dans le rapport d'activité 2012 est accepté.

### **3. Rapports du président et du chargé d'affaires**

M. le président J.-M. Heusler brosse un tour d'horizon. L'exploitation du bois connaît de graves problèmes de rentabilité et les constructions en bois progressent. Le bois est donc en quelque sorte victime de son succès. Le problème principal de l'écoulement du bois implique un gros travail de la part de Lignum, qui n'est ainsi plus un organisme de promotion du bois, mais un défenseur du bois produit localement. Les recherches de solution sont au moins à l'échelle romande, voir nationale. En même temps le défi est multidisciplinaire.

Le chargé d'affaires H. Erard précise certaines actions: mandat cantonal (incitation, fiches de référence, concours des apprentis). Une démarche auprès de l'Etat et des communes est en cours. Le rapport d'activité mentionne en détail toutes les activités.

### **4. Admissions et démissions**

Actuellement environ 170 membres nécessitent un suivi attentif des cotisations. 2 membres nous ont quittés pour cessation d'activité et décès. 2 membres ont été exclus.

M. Martin Oувray ne souhaite plus être membre pour raison d'âge. Il est remercié pour ses nombreuses activités en faveur du bois durant sa carrière. Ancien député et maire de Chevèze, il a œuvré toute sa vie pour le bois et il a notamment participé à la création de Lignum Jura et il a présidé l'AJEF.

M. M. Oувray remercie avec plaisir et émotion Lignum et nos hôtes de ce jour. Un instant de silence est observé à la mémoire de M. Marcel Godinat, décédé.

### **5. Election au comité**

L'AJUBIC (Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils) a confirmé son souhait d'adhérer à Lignum Jura comme association invitée.

L'assemblée accepte avec enthousiasme et applaudissements. La désignation d'un membre de l'AJUBIC comme membre du comité suivra son cours.

### **6. Comptes 2012**

M. H. Erard présente les comptes 2012 bouclant sur un excédent de charges de 2'855 francs. Ils sont acceptés.

### **6. Programme d'activités et budget 2013**

M. H. Erard présente les activités 2013. Il s'agit des points suivants: mandat cantonal de Fr. 24'000.- (incitation, fiches de références, concours pour apprentis), étude (à l'échelon romand, au moins) visant à définir le coût et la possibilité d'utiliser du bois suisse dans les différents systèmes constructifs

usuels, concertation et de sensibilisation des collectivités (Etat et communes). Voir le rapport d'activité 2012 pour de plus amples détails.

M. J.-M. Heusler demande aux acteurs d'émettre des propositions au sujet de l'utilisation du bois suisse. Le bois étranger est facile d'accès en Suisse. Le bois suisse doit acquérir des compétences dans sa transformation et sa commercialisation.

### **8. Divers.**

M. G. Studer confirme que la Suisse dispose de compétences, qu'il faut compléter avec de l'imagination et de la créativité. A l'étranger, les soutiens publics sont autrement plus importants qu'en Suisse. Une solution est le COBS (certificat d'origine bois suisse), qui favorise l'économie régionale, donc qui maintient des places de travail en Suisse. L'avenir montrera qu'il faut aussi tenir compte de l'énergie grise. Enfin, le bois étranger doit être analysé sous l'angle de la traçabilité et de l'origine. Le risque est grand de voir les forestiers et les scieurs disparaître. Il remercie Lignum du soutien apporté à Symphonie du bois et invite à visiter le Musée paysan de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 3 mars 2014.

M. R. Cerf souhaite connaître les pistes pour construire en bois dur, d'après ce qui se fait en France. Un livre a été édité (France Bois Forêt) et le Plan d'action Bois de la Confédération (cf. lettre d'information Lignum Jura juin 2012, accessible sur le site). MM. J.-F. Debarnot et C. Brosy confirment qu'il est techniquement difficile de construire en bois de feuillu.

M. P. Eschmann, chef du domaine Forêts à l'Office cantonal de l'environnement, remercie Lignum Jura de son engagement et du partenariat. Il souligne que les acteurs de la filière ont des solutions et que tout n'est pas noir. Il y a des intentions à concrétiser. Le mandat cantonal à Lignum Jura sera effectivement revu. Il informe encore de l'existence du Fonds pour les recherches forestières et l'utilisation du bois, qui soutient des projets qui contribuent à améliorer la compétitivité de l'économie suisse des forêts et de l'industrie du bois. L'Office est à disposition. Il conclut en espérant que les prochaines étapes seront fructueuses.

M. le Président J.-M. Heusler remercie les intervenants de leur ouverture à envisager des solutions.

L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par Orolux et Detech.

### **2.2 Mandat cantonal « Promotion du bois » 2010-2013**

Le budget du programme quadriennal 2010-2013 s'élevait à 62'000 francs. Les dépenses 2013 se montent à 26'348.90 francs (voir le détail dans les comptes) et le coût total des mesures réalisées de 2010 à 2013 se monte à Fr. 65'291.85.

#### **2.2.1 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil**

La formation des apprentis dessinateurs orientation bâtiment et génie civil fréquentant la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), est concernée sous la forme d'un concours d'idées. Il a pour

objectif de stimuler l'imagination des élèves face la construction en bois et il est organisé tous les 2 ans. Les 5 éditions du concours ont porté sur les objets suivants :

- 2005 : « cabane forestière sur le site du Bérider », Commune de Delémont
- 2007 : « mobilier urbain », dans un contexte libre
- 2009 : « une terrasse en bois »
- 2011 : « une vitrine pour l'école » pour la Division artisanale
- 2013 : « pavillon de grillade »

Les deux prototypes primés en 2011 (Flexibilitas et Cube à découvertes, voir le rapport d'activité 2012) ont été remis à la Division artisanale du CEJEF le 7 juin 2013, lors d'une manifestation publique. La réalisation des vitrines a été soutenue financièrement par l'Office cantonal de l'environnement, la Division artisanale du CEJEF et l'Association jurassienne du personnel forestier.

En outre, le concours 2013 s'est déroulé sur le thème « **Pavillon de grillade** ». 18 projets ont été déposés. Le jury a attribué les prix suivants :

Premier prix ex aequo :



Fa Labda, de Julien Roethlisberger et Matthias Burkhalter



Nympheas, de Léa Tazzer et Sandro Morandin

Troisième prix : I Wood, de Donatella Ebanelli et Margaux Leisi. Quatrième prix : Forest, de Thierry Gerber et André Paca

Le comité a renoncé à réaliser un prototype, étant donné les inconnues relatives à l'acceptabilité, à l'utilité et au coût d'une telle démarche, sous réserve de l'intérêt éventuel d'un sponsor, intérêt non encore manifesté.

### 2.2.3 Fiches de référence

4 fiches de référence ont été réalisées en 2013 sur proposition des Ets Roethlisberger SA, à savoir un chalet à Panex, le quartier Les Endroits verts à La Chaux-de-Fonds, les locaux sportifs et de convivialité du FC Glovelier, la passerelle à Lucelle. Lignum Jura renouvellera ses appels à réaliser d'autres fiches.

### 2.2.4 Incitation à construire en bois

Une démarche importante a été menée en concertation avec l'Etat, afin de déterminer la possibilité pour celui-ci de construire en bois d'origine locale. Le cadre de travail a été la priorité à l'utilisation du bois local, la démarche en

concertation avec les partenaires concernés, avec l'aide d'experts et les apports successifs de réponses aux questions se posant. Les thèmes débattus ont été :

- L'étude comparative des coûts du bois suisse et étranger transformé (en cours).
- Quels sont les bois COBS transformés à l'étranger pouvant revenir en Suisse toujours avec le COBS ? Le COBS est une déclaration de provenance. Selon le règlement actuel, il peut donc traverser la frontière pour être transformé et revenir en tant que bois avec COBS.
- Déclaration de provenance. Les bois ronds, les bois bruts et certains produits en bois massif, dont l'espèce et la provenance sont relativement faciles à déterminer, sont soumis à l'obligation de déclarer.
- Un maître d'ouvrage public peut mettre à disposition son propre bois (part de travaux propres), puisque c'est conforme à la législation sur les marchés publics. Ce point est extrêmement important pour l'économie régionale. Il a été confirmé pour la première fois au niveau fédéral lors de la réponse à l'interpellation no 13.3433 de M. Jean-Paul Gschwind, conseiller national.
- Utilisation du bois propre ou d'origine locale ? Utiliser le bois local demande plus d'implication du maître d'ouvrage, de l'ingénieur et de l'architecte. De nombreuses expériences le prouvent, notamment chez les agriculteurs qui construisent avec leur propre bois. Cela demande de l'idéalisme et un effort logistique très important, notamment au niveau de la traçabilité.
- COBS / Certificat d'origine bois suisse. Pour rechercher l'amélioration de l'exploitation régionale du bois, il faut favoriser le COBS, qui existe et qui se développe. Voir également le dossier "Le bois suisse, pourquoi et comment?" accessible sur le site de Lignum Jura.
- Choix architecturaux. Certains choix architecturaux qui imposent le but, par exemple des façades en mélèze, des structures en panneaux, éliminent de toute façon le bois suisse. Le maître d'ouvrage est toujours très sensible aux façades. En ce qui concerne les revêtements extérieurs en bois, plusieurs pistes existent, avec leurs avantages et inconvénients propres, et au sujet desquelles le client doit être informé en détail.
- Le puits de carbone constitué par le bois. A l'avenir, la rétribution financière du bois de la taxe CO2 permettra d'avantager le bois en tant que matériau de construction.

Le projet Avenir 33 se réalisera en bois dans le cadre de ces réflexions. Lignum Jura a beaucoup apprécié l'ouverture d'esprit en faveur du bois suisse qui s'est exprimé.

Certains points seront encore développés et précisés en 2014, permettant à Lignum Jura de tenir un discours clair en faveur de la promotion du bois suisse vis-à-vis de l'ensemble des partenaires publics. Il sera probablement le suivant :

1. Le choix de construire en bois relève d'abord de la volonté clairement exprimée par le maître d'ouvrage. Ce choix est motivé par de multiples raisons, toutes en lien avec le développement durable.
2. Si elles souhaitent favoriser le bois régional, les collectivités publiques devraient :

- a. Mettre à disposition leur propre bois (part de travaux propres).
- b. Connaître la nature et l'origine du bois (obligation de déclaration de l'origine) pour l'approvisionnement des transformateurs. Cette obligation légale peine encore à entrer dans les mœurs, mais elle est à disposition de tous les consommateurs.
- c. Exiger du bois certifié (COBS, FSC, PEFC). La mesure n'est pas nouvelle. Seul le COBS garantit l'origine suisse du bois.
- d. Exiger une variante avec bois COBS avec +/-value, afin de favoriser l'économie régionale.
- e. Bien préparer l'étude d'un projet avec un objectif de qualité, sachant que celle-ci peut amener de fortes économies lors de la construction proprement dite.
- f. Inciter leurs partenaires à se soucier de la provenance du bois proposé.

Différentes autres mesures sont à l'étude et seront présentées en 2014, portant sur le lancement de la procédure d'appel d'offres, la publication de l'étude comparative sur le prix du bois suisse et du bois étranger, la promotion de bons exemples de construction en bois suisse, etc., le tout en collaboration avec les autres Communautés d'action régionales de Lignum en Suisse romande.

Lignum Jura est intervenu, comme à l'accoutumée, auprès de maîtres d'ouvrages pour les sensibiliser à l'utilisation du bois. Nous maintenons aussi l'appui de notre réseau d'experts en faveur de la résolution de problèmes techniques par le biais de l'incitation à construire en bois. Cette activité est une priorité. Les projets suivants ont été soutenus :

- Commune de Haute-Sorne : salle des fêtes de Bassecourt ;
- Commune de Bure : complexe scolaire ;
- Thermoréseau Porrentruy SA, charpente de la nouvelle centrale.

En outre, différents maîtres d'ouvrage ont été contactés et invités à utiliser le bois. De nombreuses démarches ont été organisées.

Un document de référence consistant à classer les différentes publications Lignum, selon les domaines, a été réalisé. Il est également possible de rechercher les articles des bulletins-bois, par recherche sur les domaines, sur le site [www.lignum.ch](http://www.lignum.ch), produits, bulletins-bois. Cette application sera encore développée.



**Certificat d'origine bois Suisse**  
Le bois suisse, un choix naturel.

Développé sous l'impulsion de Lignum, le Certificat d'origine bois Suisse COBS est une certification de durabilité au même titre que les systèmes FSC et PEFC.

Le COBS prouve l'origine suisse du bois et garantit le suivi des produits en bois, de leur source à leur utilisateur final,.

Un document complet est téléchargeable sur le site [www.lignum-jura.ch](http://www.lignum-jura.ch) : **Le bois suisse, pourquoi et comment**. Il est destiné à tous les partenaires de la filière et aux utilisateurs finaux.

### 2.2.5 Couverture de fête en bois

La réalisation du prototype du projet a été abandonnée en 2013, en raison du non-respect par le bénéficiaire des délais contractuels, délais prolongés à deux reprises d'ailleurs.

### 2.3 Traverses en bois des CJ

Les démarches suivantes ont été réalisées : lettre aux Chemins de fer du Jura SA du 2 mai 2013, avec l'appui de la quasi-totalité des communes et bourgeoisies jurassiennes, communiqué de presse du 7 mai (Lignum Jura + AJEF), lettre aux communes et bourgeoisies du 7 juin 2013, lettre aux membres du Parlement jurassien le 10 juin 2013.

Il appartient au fournisseur des traverses en bois de faire sa publicité en montrant les avantages du bois, y compris l'énergie grise et la filière locale d'approvisionnement, en établissant un comparatif multicritère.

### 2.4 Communication

La politique d'information a été renforcée par les mesures suivantes.

Deux lettres électroniques d'information ont été adressées à près de 300 adresses (membres et personnes intéressées) en avril et août 2013. Le but est d'informer des activités liées au bois. Cette action est une priorité. Les personnes intéressées et ne la recevant pas encore sont priées de s'annoncer.

Le site internet a été complété.

### 2.5 Visites du 27 novembre 2013



Les visites organisées par Lignum Vaud, Lignum Jura et Energie-bois Suisse romande ont réuni 30 participants.

La centrale énergétique Forsthaus des Services industriels de Berne ewb est en fonction depuis 2013. Elle combine l'installation de traitement des déchets avec une centrale à bois et une centrale à cycle combiné au gaz, constituant ainsi une réalisation pionnière.

La centrale énergétique valorise 110'000 tonnes de déchets et 112'000 tonnes de bois frais et de vieux bois provenant de la région ainsi que du gaz naturel et produit de la chaleur, de l'électricité et de la vapeur. Outre de la chaleur, elle doit produire 360 mio. de kWh d'électricité par année, ce qui correspond à un tiers

de la consommation de la ville de Berne ou à la consommation moyenne de 80'000 ménages.

Le pavillon aux ours du parc Dählhölzli à Berne a également été visité (voir la photo en couverture). Bois (sapin) et pierre naturelle (du Valais) forment des espaces qui mettent le visiteur en harmonie avec la force primitive des ours que l'on observe derrière les larges baies vitrées. Le bâtiment tire son caractère archaïque d'une technique de construction inattendue: les murs épais en pierres sèches et les parois faites de blocs de bois massif supportent l'étage de toiture en madriers. De plus, les clés d'assemblage en bois dur des fermes orthogonales créent un subtil ornement sur les parois.

Au-delà des normes de physique du bâtiment, les murs épais protègent du vent et du froid, alors que le bois laissé à l'état naturel diffuse un parfum agréable, contribuant ainsi à offrir aux espaces une sensation de confort. L'union de ces deux matériaux est également innovante au niveau technique: brut plutôt que travaillé, massif plutôt qu'en lamelles, chargé verticalement plutôt qu'horizontalement, elle montre la voie d'une utilisation du bois qui fait fi des conventions. A n'en pas douter, la diversité matérielle et conceptuelle de cet écrin écologique saura inspirer concepteurs et maîtres d'ouvrage en quête de développement durable (© Lignum).

## 2.6 Apéros-bois

Lignum Jura bernois a organisé deux apéro-bois à Tavannes: le 4 octobre 2012, sur le compagnonnage (42 personnes) et le 1<sup>er</sup> novembre sur les labels du bois (29 personnes).

## 2.7 Communautés d'actions régionales (CAR)

Les CAR et Lignum Suisse romande collaborent activement sur différents sujets, dont les principaux ont été en 2013:

- le certificat d'origine Bois Suisse;
- les campagnes de promotion, les publications, les événements, les cours et les visites.
- Les articles des bulletins bois sont consultables en ligne.

La collaboration se poursuivra plus activement en 2014.

## 2.9 Divers

Les **engagements** et les dépenses de Lignum Jura sont limités en raison des moyens financiers étroits.

Le **calendrier** de Lignum Vaud est distribué (env. 60) aux bureaux d'ingénieurs et d'architecture ainsi qu'aux Services de l'Etat concernés par le bois et aux plus grandes localités du canton.

Le **bulletin-bois** n'est plus envoyé aux intéressés. Nous suggérons aux personnes intéressées de s'abonner directement auprès de Lignum Suisse ou de le consulter en ligne gratuitement (nouveau).

De nombreuses informations sont régulièrement diffusées.

## 2.10 Remerciements

Lignum Jura remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenu et aidé dans la réalisation de ses activités de promotion du bois, en particulier ses membres collectifs et individuels, ainsi que l'Office cantonal de l'environnement.

Le présent rapport a été adopté par le comité de Lignum Jura le 16 janvier 2014 à Glovelier.

## 3. Finances

### 3.1 Compte d'exploitation 2013 et budget 2014

Charges	Budget 2013	Comptes 2013	Budget 2014
Indemnités président et chargé d'affaires	19'000	20'858.55	20'000
Comité et groupes de travail	2'500	2'511.10	2'500
Frais administratifs	4'000	3'403.55	4'000
Documentation et matériel	1'500	2'178.25	1'500
Site internet	540	535.40	540
Mandat cantonal / accord de partenariat	32'000	26'348.90	20'000
Incitation	4'000	9'831.55	
Concours apprentis / prototypes	20'000	15'057.50	
Fiches de référence	1'000	1'118.40	
Prototype couverture de fête	4'000	341.45	
Participation à une exposition	3'000	0.00	
Apéros-bois Jura - Jura bernois	2'000	1'651.00	2'000
Visites	2'000	1'063.00	1'000
Divers	500	478.00	
Excédent de produits de l'exercice			
Totaux :	64'040	59'027.75	48'540

Produits	Budget 2013	Comptes 2013	Budget 2014
Contribution du Canton du Jura	5'000	5'000.00	5'000
Cotisations	18'000	19'370.00	18'000
Intérêts	40	32.80	20
Contribution Lignum Suisse	2'000	2'000.00	2'000
Ventes de publications	200	140.00	0
Mandat cantonal	32'000	23'057.05	20'000
Recettes diverses		1'019.00	0
Retrait de fonds	6'000	3'291.85	3'000
Excédent de charges de l'exercice	800	5'117.05	520
Totaux :	64'040	59'027.75	48'540

Le comité propose à l'assemblée de maintenir les cotisations 2014 inchangées :

AJEF : Fr. 3'300.- / AJMCE : Fr. 1'100.- / APSJ, SIA, AFJ, ABJU, AJUBIC : Fr. 220.- / APAJ : 110.-

Membres individuels : Fr. 40.- et membres collectifs : Fr. 80.-

Communes : moins de 1'000 habitants : Fr. 80.-, et 1'000 habitants ou plus : Fr. 160.-.

Industrie du Bois Suisse romande : environ 2'000.- (en baisse de Fr. 2'000.- !)

### 3.2 Bilan au 31 décembre 2013

	Bilan au 1.1.2013	Bilan au 31.12.2013
<b>Actifs</b>		
Compte-courant BCJ	20'774.32	13'573.37
Compte-épargne BCJ	18'965.30	18'984.25
Débiteurs	1'560.00	1'470.00
Actifs transitoires	19'137.40	17'575.65
Impôt anticipé	6.45	11.30
Excédent de charges de l'exercice		5'117.05
Totaux :	60'443.47	56'731.62
<b>Passifs</b>		
Passifs transitoires	500.00	0.00
Créanciers	140.00	220.00
Fonds pour projets	50'197.80	46'905.95
Capital propre	9'605.67	9'605.67
Totaux :	60'443.47	56'731.62

### 3.3 Rapport des vérificateurs

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'assemblée, nous avons procédé au contrôle des comptes 2013 de Lignum Jura.

Nous avons vérifié, par sondage, les pièces justificatives des écritures comptables. Nous nous sommes assurés de la concordance des comptes avec le bilan et le compte d'exploitation.

Le compte d'exploitation présente un excédent de dépenses de Fr. 5'117.05 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

Le total du bilan s'élève à Fr. 56'731.62 à l'actif et au passif au 31 décembre 2013.

Nous remercions le caissier de nous avoir présenté toutes les pièces demandées.

Par conséquent, nous vous proposons d'accepter le compte d'exploitation 2013 et le bilan au 31 décembre 2013 tels qu'ils vous sont soumis et d'en donner décharge aux organes responsables.

Glovelier, le 28 janvier 2014

*Signé Alexandre Desboeufs, Stéphane Aebin et Vincent Pelletier*

### 4. Programme d'activités 2014

Le mandat cantonal 2014 - 2017 a été simplifié par rapport au précédent. Tout d'abord, il s'agit dorénavant d'un contrat de prestations quadriennal entre la RCJU et Lignum Jura pour les prestations spécifiques en faveur du bois suivantes :

1. Incitation à construire en bois, qui consiste à soutenir des variantes-bois auprès des différents maîtres d'ouvrage lors de l'étude de projet (soutien technique). La promotion du bois suisse (COBS) fait partie intégrante de cette mesure. La prestation attendue de Lignum s'élève à deux démarches d'incitation par année. / 6'000 francs par année.
2. Réalisation de deux concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiments, à développer si possible sur d'autres filières de formation et par la mise en œuvre de prototypes. Deux concours et la réalisation éventuelle de prototypes seront organisés durant la période. / 7'000 francs par année.
3. Réalisation de 4 fiches de référence dans le domaine forêt-bois par année / 2'000 francs par année.
4. Réalisation d'une démarche-campagne annuelle auprès des collectivités publiques jurassiennes pour rappeler leur responsabilité en tant que maître d'ouvrage pour promouvoir le bois local dans les constructions publiques / 2'000 francs par année.
5. Réalisation d'une démarche-campagne de relation publique par année (par exemple participation à un comptoir, une foire, organisation d'une porte-ouverte de bâtiments, un apéro-bois, une conférence, une autre action particulière de sensibilisation). / 3'000 francs par année.

Le mandat remplacera les arrêtés annuels. Il totalise Fr. 80'000.- pour les 4 années.

Lignum Jura est particulièrement satisfait de voir le budget global augmenter de près de 5'000 francs par année et le champ des mesures soutenues s'élargir.

En outre, le soutien de l'Etat en faveur de Lignum Jura est confirmé à raison de Fr. 5'000.- par an pour les prestations de base, à savoir le statut de membre de l'Etat auprès de Lignum Jura (cotisation). Les attentes de l'Etat sont définies et clarifiées comme suit :

- Se tenir à disposition de l'Etat, des communes et des particuliers pour toutes questions en lien avec le bois (association spécialisée de contact et de vulgarisation pour les instances et le public).
- Tenir à jour un site internet regroupant l'ensemble des informations nécessaires.
- Transmettre au moins une fois par année une lettre d'information aux membres, aux communes, aux instances concernées par la thématique et à la presse.
- Etablir des liens avec les organismes œuvrant dans le même domaine.

Comme indiqué plus haut, la collaboration avec les CAR (Communautés Lignum d'action régionale de Suisse romande) va s'étendre dans les domaines suivants :

- Promotion des entreprises de charpente prêtes à offrir des constructions en bois suisse.
- Promotion du bois suisse auprès des collectivités publiques, notamment par la présentation de bons outils en commun (concept de boîte à outils).

Le soutien à l'innovation et la mise en place d'événements communs est également à l'étude.

Lignum Jura constate que les objectifs des différents politiques décrites ci-dessus sont convergents et mènera une politique de soutien et d'information des collectivités publiques dans le prolongement des mesures décrites au chapitre 2.2.4 ci-dessus

Les activités de communication seront également poursuivies.

Enfin, l'ensemble des thèmes développés au chapitre 2 sont pour la plupart reconduits.

## 5. Organes de Lignum Jura

(état à fin 2013)

Président Jean-Marc Heusler, architecte, Porrentruy  
Comité Gabriel Willemin, vice-président, économiste, Epauvillers  
Marcel Ackermann, agriculteur, repr. AJEF, Bourrignon  
Christian Brosy, fondé de pouvoir, repr. APSJ, Glovelier  
Jean-François Rollat, garde-forestier, repr. AJPF, Bassecourt  
Joseph Comte, représentant ABJU, Châtillon  
Francis Girardin, ingénieur forestier, St-Ursanne  
Francis Jeannerat, contremaître-charpentier, repr. AJMCE, Glovelier  
Non désigné; représentant AJUBIC

Chargé d'affaires Henri Erard, Erard Sàrl, Porrentruy

Commission de vérification des comptes :

Alexandre Desboeufs, AJMCE, Bassecourt  
Stéphane Aebin, APSJ, Vicques,  
Vincent Pelletier, AJEF, Les Breuleux

Associations fondatrices :

AJEF Association jurassienne d'économie forestière  
AJMCE Association jurassienne des menuisiers, charpentiers et ébénistes  
APSJ Association des propriétaires de scieries jurassiennes

Associations invitées :

AJPF Association jurassienne du personnel forestier  
APAJ Association professionnelle des architectes jurassiens  
SIA Association suisse des ingénieurs et architectes, section Jurassienne  
ABJU Association des bourgeoisies de la République et Canton du Jura  
AJUBIC Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils

L'APAJ (Association professionnelle des architectes jurassiens) semble ne plus avoir d'activités. Lignum Jura souhaite réactiver les liens avec les architectes, d'une façon ou d'une autre. Voir le chapitre 2.2.4

L'APSJ (Association des propriétaires de scieries jurassiennes) ne semble également plus avoir d'activités.

A fin 2013, Lignum Jura comptait 180 membres individuels ou collectifs.